



Baccalauréat Professionnel Aéronautique Option Systèmes (2 ans)



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant devenir mécanicien-ne aéronautique.



OBJECTIFS

Il participe à toutes les étapes de maintenance d'un aéronef ou d'un moteur ou d'un équipement. Il intervient en production pour contrôler, inspecter, réviser, entretenir les systèmes d'un aéronef ou d'un moteur et/ou d'un équipement.

À l'issue de la formation, l'apprenti(e) sera capable de :

- Inspecter, effectuer des essais, réglages en exploitant la documentation et communiquant en contexte aéronautique
- Expérimenter, communiquer, mettre en application et s'informer sur des outils scientifiques
- Extraire les documents nécessaires à une intervention, en contrôler l'applicabilité et décoder les informations y compris en anglais. Les renseigner pour traçabilité
- Mettre en pratique ses connaissances en technologie des matériaux, en produits associés et en corrosion nécessaires à la construction et/ou la maintenance aéronautique
- Appliquer la démarche qualité de l'entreprise et contribuer à son amélioration continue
- Comprendre et appliquer la réglementation aéronautique



PROGRAMME

> Enseignement général

Anglais, culture générale, mathématiques, sciences, économie, etc.

> Enseignement professionnel

Étude fonctionnelle, étude de l'aéronef, maintenance des aéronefs, législation et maintien de navigabilité, etc.

> Travaux pratiques

Dépannage, aérodynamique, thermodynamique, dépose repose d'élément, conception de pièces

Code RNCP : RNCP37928

Code diplôme : 40025303

Certificateur : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Date d'enregistrement : 28/07/2023



Renseignements et inscription : infoscandidature@afmae.fr



Baccalauréat Professionnel Aéronautique

Option Systèmes (2 ans)

DURÉE

- > 24 mois
- > 1 400 heures

PRÉREQUIS

- > Âge : 16 à 29 ans (au-delà pour les personnes reconnues RQTH)
- > Diplôme industriel de niveau IV, seconde de l'enseignement secondaire ou baccalauréat général
- > Casier judiciaire vierge

PÉDAGOGIE

- > En présentiel, alternance en moyenne de 2 semaines en entreprise et 2 semaines à l'AFMAÉ

DISPOSITIF D'ACCÈS

- > Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A pour les salariés en mobilité

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Contrôle en cours de formation et Épreuves ponctuelles (Éducation Nationale)

POURSUITE D'ÉTUDES

- > BTS Aéronautique
- > Mention Complémentaire Aéronautique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



Plus d'infos
en vidéo